

LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

•Matériel de Cuisson

Si la cuisine n'est pas équipée du matériel nécessaire ou si celui-ci est insuffisant, un forfait pour la fourniture du matériel de cuisson sera appliqué.
Ce forfait inclut la mise à disposition d'un four, d'une étuve, et d'une plaque de cuisson.

•Gestion des Déchets

La gestion des déchets n'est pas prise en charge par nos services.

- Il incombe au client de gérer l'élimination des déchets générés lors de l'événement.

•Nappage en Tissu

Le nappage en tissu est inclus dans les repas à table et est calculé pour une nappe couvrant six personnes.

- Des nappes supplémentaires peuvent être fournies sur demande, moyennant un supplément.

•Boissons Fournies par le Client

Les boissons fournies par le client sont sous sa responsabilité en ce qui concerne leur stockage

- afin de garantir qu'elles soient maintenues à une température adéquate pour leur service.

•Service des Boissons

Le service des boissons lors du cocktail, ainsi que la mise en place des boissons sur la table lors du repas,

- ne sont pas soumis à un droit de bouchon. Ces services sont réalisés à titre gracieux, sans frais supplémentaires

